



**P.P.** CH-3003-Bern-Wabern

SEM; Spd

POST CH AG

- Aux interlocuteurs techniques du service RdH SYMIC des communes
- Aux personnes de contact SYMIC des cantons

Notre référence : Spd  
Berne, le 24 août 2023

## Service RdH

### Nouvelle version 5.0 / Adaptation version 4.0 / **Mise hors production version 3.0**

Mesdames, Messieurs,

Avec la mise en production de la release 12.11 de l'application SYMIC le 27.04.2024, une nouvelle version du service SYMIC RdH sera introduite.

Le présent document s'adresse **aux utilisateurs du service SYMIC RdH** et décrit les modifications et les nouveautés ainsi que la feuille de route pour l'utilisation des versions existantes et nouvelles.

### Nouvelle version 5.0

Afin de répondre aux nombreuses demandes d'amélioration du service RdH, une nouvelle version sera implémentée. Cette version entraîne des adaptations du schéma.

Cette nouvelle version du service RdH est basée, comme la version 4.0 actuelle, sur les normes eCH utilisées jusqu'à présent, en particulier eCH-0020. Cette version peut, tout comme la version 4.0, être utilisée aussi bien par les cantons que par les communes (exploitation parallèle).

Les nouveautés de la version 5.0:

- Modification de la structure des données relatives aux taxes
- Indication du sigle de l'utilisateur qui a établi l'autorisation ou le livret
- Nouvel 'eventPermitDuplicate' pour le duplicata d'une autorisation ou d'un livret  
La solution actuelle introduite avec la release 12.9 est maintenue pour la version 4.0.
- Indication de l'approbation (pour les cas soumis à l'approbation du SEM)
- Indication de la catégorie d'étranger eCH pour l'eventChangeBiometricsValidity'
- Indication du numéro N pour les personnes du domaine de l'asile
- Indication de la date du dépôt de la demande, de la date de l'admission provisoire ou de la date de l'octroi de la protection pour les personnes du domaine de l'asile
- Adaptation des données relatives aux parents
- Indication de la date du changement de statut / renouvellement d'une autorisation

Vous trouverez la spécification ainsi que la définition du schéma XML en annexe du mail ainsi que sur cette page:

<https://www.e-doc.admin.ch/e-doc/fr/home/sem/mutat-gemeinden.html>

#### **Version 4.0**

Actuellement, pour la version 4.0, seul l'événement 'eventChangeResidencePermit' est envoyé pour les permis de l'asile. Afin de pouvoir mieux distinguer les événements, les messages du domaine asile seront adaptés au domaine LEI à partir d'octobre 2023.

Les événements

- eventChangeResidencePermitTill
  - eventChangeOtherDataElement
- seront également envoyés pour les livrets de l'asile.

Vous trouverez la spécification ainsi que la définition du schéma XML sur cette page:

<https://www.e-doc.admin.ch/e-doc/fr/home/sem/mutat-gemeinden.html>

#### **Version 3.0**

En raison de restrictions techniques, la version 3.0 du service RdH sera mise hors service à partir de la release SYMIC 12.11 (avril 2024). Tous les utilisateurs du service qui sont encore connectés à la version 3.0 **doivent impérativement être passés à la version 4.0 ou 5.0 à partir du 27 avril 2024.**

Veuillez prendre contact le plus rapidement possible avec les communes concernées ou avec le responsable informatique du canton afin de convenir de la marche à suivre.

#### **Test de la version 5.0**

Afin de garantir une introduction sans problème, nous recherchons des fournisseurs de logiciels/communes qui souhaitent nous soutenir lors des **tests d'intégration** de la version 5.0 au printemps 2024. Les conditions préalables à ces tests sont les suivantes :

- la nouvelle version doit être implémentée avant le début des tests prévus le 04.03.2024
- la réception de messages sur un système test est garantie
- les autorisations nécessaires pour l'environnement test sont accordées

Si vous êtes intéressé à participer aux tests, nous vous prions de bien vouloir nous contacter. Veuillez également nous informer si vous n'êtes plus l'interlocuteur technique pour le service RdH.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes demandes :

Monsieur Thomas Thätig, tél. 058 468 77 27, e-Mail : [thomas.thaetig@sem.admin.ch](mailto:thomas.thaetig@sem.admin.ch)

Monsieur Didier Spicher, tél. 058 465 11 40, e-Mail : [didier.spicher@sem.admin.ch](mailto:didier.spicher@sem.admin.ch)

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Didier Spicher

Senior Business Analyst/Product Owner